



Collège Peiresc - 31 boulevard de Strasbourg – 83000 TOULON
Téléphone 09 51 06 66 20 – Mobile 07 82 14 62 08
Courriel : relais.peiresc@free.fr
Association reconnue d'Intérêt Général

ASSEMBLEE GENERALE DU 29 SEPTEMBRE 2023 COMPTE RENDU

- *Présents : 32 Excusés : 1*
- *Séance ouverte à 17 h 40*
- *Secrétaire de séance : Sylviane ROY*

INTRODUCTION

Le Président, Mariano De SOUZA ouvre la séance et précise que les votes s'effectueront à la majorité absolue, des présents et représentés. Il remercie l'assistance de sa présence ainsi que M. Gilles TISSOT, président d'honneur et présente Mme Corinne JOUVE, membre de droit, représentant la Métropole TPM au Conseil d'Administration. Il précise que M. Christophe MORENO représente le Conseil Départemental du Var, et qu'à l'heure actuelle le nom du représentant de la Région est inconnu.

Il indique que grâce à la contribution des enseignants, des conférenciers, des administrateurs et des bénévoles, à la disponibilité de la directrice, Mme BONCOURRE et du Principal du Collège, M. GILLOUX, sans oublier le soutien des élus pour l'obtention des subventions, le fonctionnement du Relais Peiresc s'inscrit dans la continuité malgré les difficultés générées par la pandémie passée.

Il précise par ailleurs que le Département a fait don de 10 ordinateurs portables reconditionnés.

Il invite chaque adhérent à promouvoir et faire connaître les activités proposées par le Relais.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

Mme BONCOURRE, directrice, dresse le bilan de l'année écoulée et présente les différents éléments en soulignant que la bonne gestion de l'association est validée par l'expert-comptable (cf document annexe).

Elle convient toutefois qu'il faut du temps pour retrouver le niveau d'adhésions d'avant Covid et que le public des enfants est peu mobilisé sur le courant de l'année, mais participe davantage aux stages durant les vacances.

La présentation des adhésions selon la situation sociale permettra de solliciter une augmentation des subventions pour compenser la perte financière introduite par la modulation des tarifs consentis par l'association, très attachée à son caractère culturel, mais aussi social.

Enfin, elle souligne la qualité des conférences, ouvertes à tous et gratuites et adresse ses sincères pensées à la famille de M. PRINCIPIANO, disparu dernièrement et qui a offert durant des années des conférences de grande qualité sur l'Italie.

En outre, elle remercie M. GILLOUX qui permet l'occupation des locaux du collège en dehors du temps scolaire.

Vote à main levée : Majorité absolue



PRESENTATION DE LA SITUATION COMPTABLE

La trésorière, Mme IVARS, donne ensuite lecture du Compte de Résultat, joint en annexe, qui cette année encore présente un résultat négatif de 3075 € au vu des Recettes et des Dépenses. Ce déséquilibre tend cependant à se réduire au fil des exercices et le retour à l'équilibre reste l'objectif majeur.

Vote à main levée : Majorité absolue

PRESENTATION DES COMPTES 2022/2023

Mme BONCOURRE explicite les différents chiffres qui constituent les Produits et les Charges de l'année écoulée, lesquels sont déjà repris dans son rapport financier. (Cf document en annexe).

Vote à main levée : Majorité absolue

APPROBATION DU BUDGET 2023/2024

Mme BONCOURRE indique que l'élaboration d'un budget prévisionnel est une obligation et vient appuyer les demandes de subventions aux collectivités. Il se veut sincère et véritable. Il fait état d'une part des Produits (Adhésions, cours, subventions), et d'autre part des Charges (Fixes tels les salaires ou location de salles, variables telles les fournitures ou réparations). (Cf document en annexe).

Le Président espère la pérennité de l'association grâce notamment à l'accroissement du nombre d'adhérents.

Vote à main levée : Majorité absolue

QUESTIONS DIVERSES

- Nombre d'adhérents à ce jour ? : trop tôt pour chiffrer, certains cours peinent à trouver leur public, les gens réagissent au dernier moment. Un cours d'essai à 10 €, déductible de l'adhésion, est proposé.
- Le travail des bénévoles peut-il permettre une hausse des subventions ? : l'expert-comptable devra en faire le bilan en incluant les heures supplémentaires. Mme JOUVE estime que l'aspect social pourrait être favorablement apprécié ainsi que la qualité des prestations qu'elle a pu relever lors des Portes Ouvertes. Mme SALVANESCHI évoque la diversité des activités du Relais qui néanmoins se heurte à la concurrence des Universités du Temps Libre dans les différentes villes .
- M. TISSOT s'associe à l'espoir de pérennité de l'association et remercie chaleureusement tous les membres bénévoles, particulièrement Mme IVARS, Trésorière, pour sa constante implication et Mme ROY, Secrétaire, pour la transcription fidèle des débats.



- M. GILLOUX, arrivé à 18 h 20, souhaite la bienvenue au Relais pour ce nouvel exercice et souligne toute l'importance de la présence des adhérents et enseignants en remerciant toutes les personnes qui se mobilisent activement pour le fonctionnement de l'association. En sa qualité de Principal, il continue de veiller à ce que le collège offre de bonnes conditions d'accueil et de matériels à l'association.

Séance levée à 18 h 30.

Mariano DE SOUZA
Président du Relais Peiresc,

SYLVIANE ROY
Secrétaire de séance,

